

Copropriété et troubles de voisinage

DURÉE:

• 1 Jour – 7h.

PRÉ-REQUIS:

Aucun

OBJECTIFS:

Savoir gérer un immeuble en copropriété veut dire aussi savoir gérer des individus et les difficultés liées aux relations interpersonnelles ou de la « manière » d'habiter son logement au sein d'un ensemble collectif. Le quotidien du gestionnaire immobilier est plus souvent rempli de conflits de « troubles de voisinage » que de dossiers de rénovation thermique du bâtiment !

- Apprendre à qualifier l'objet du litige pour s'assurer qu'il relève de la mission du syndic
- Connaître les moyens à la disposition du syndic pour apporter des solutions au syndicat
- Savoir réorienter utilement les copropriétaires

PUBLIC:

• Gestionnaires en copropriété, assistants en copropriété, comptables en copropriété

METHODES PEDAGOGIQUES:

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.

Centre de tormation Informatique - Développement Personnel - Santé



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION





PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Copropriété et troubles de voisinage

I – Rappel du cadre de la mission du syndic

- La loi du 10 juillet 1965
- Le règlement de copropriété

II - Les réclamations habituelles présentées au syndic

- Le bruit
- Qu'est-ce qu'un bruit ? Nature et mesure
- Législation relative au bruit sanctions
- Les animaux
- Domestiques
- Nuisances liées aux chiens et chats, prolifération
- Le cas particulier des chiens d'attaque
- Exotiques
- Pigeons
- Espaces verts
- Nuisances liées à l'entretien
- Nuisances liées à l'utilisation
- Les nuisances
- Olfactive
- Restaurant
- Comportement ou incapacité de l'occupant
- Visuelle

III - Moyens d'intervention du syndic

- Notion de trouble de voisinage
- Qualification de la nuisance
- Pour le syndicat ? ou pour le résidant ?
- Objective /subjective
- Démarches amiables et/ou administratives
- La procédure judiciaire
- Quel tribunal saisir?
- Comment constituer le dossier
- Cas particulier du locataire

IV – Moyens à disposition des particuliers

• Dépôt de plainte – médiation – saisine des services administratifs – procédure judiciaire